

## Conseil de gestion du Délibération PNMBBA\_cdg\_2022\_08

Le 11 mars 2022

### Modalités d'attribution de concours financiers – Vues du Cap - documentaire sur l'histoire de la navigation maritime du Bassin d'Arcachon

- Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L334-3 et suivants et R334-31 et suivants ;
- Vu le décret n°2019-1580 du 31 décembre 2019 relatif à l'Office Français de la biodiversité ;
- Vu le décret n°2014-588 du 05 juin 2014 portant création du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon ;
- Vu le plan de gestion du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon de 2017 approuvé le 27 septembre 2017 ;
- Vu l'arrêté inter préfectoral n°2022/029 du 9 mars 2022 modifiant la nomination des membres du conseil de gestion du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon ;
- Vu la délibération n°2020-05 du conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité du 3 mars 2020, portant délégation au conseil de gestion pour se prononcer sur les demandes d'autorisation d'activités dans les conditions prévues à l'article L.334-5 du Code de l'environnement ;
- Vu la délibération PNMBBA\_2016\_22 portant approbation du projet de Règlement Intérieur du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon ;
- Vu la délibération PNMBBA\_del\_cdg\_2021\_24 du Conseil de gestion de 01/07/2021, portant sur les modalités d'attribution des concours financiers;
- Vu la demande de subvention de VuesduCap en date du 08 mars 2022 pour un montant de 9 000 €, (soit 40% du budget total)

Considérant les enjeux du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon et des sites N2000 ;  
Considérant la contribution du projet à l'atteinte des objectifs du plan de gestion du PNMB, A,  
Considérant le programme d'action du Parc naturel marin présenté pour l'année 2022 ;  
Considérant la demande de soutien financier de l'Association VuesduCap ;

Après en avoir délibéré :

## Article 1 :

- Avis favorable**  
 Avis défavorable

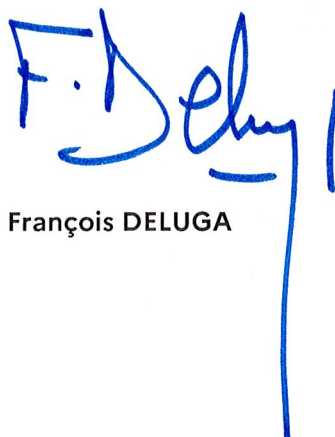
Le conseil de gestion du Parc naturel du Bassin d'Arcachon émet à l'unanimité un avis favorable pour l'attribution d'un concours financier par subvention aux personnes physiques ou morales suivantes :

Nom du bénéficiaire	Libellé du projet	Montant subvention proposé
VuesduCap	Production d'un documentaire de 15 minutes sur l'histoire de la navigation du Bassin d'Arcachon	9 000 €

## Article 2 :

Le directeur de l'Office français de la biodiversité est chargé de l'application de la présente délibération qui fera l'objet des mesures de publicité prévues par l'article R. 334-15 du code de l'environnement et notamment de la publication au recueil des actes administratifs de l'OFB.

Le Président du Conseil de gestion



Handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. Deluga'.

François DELUGA